**Module 841 TD - Contrôle de Gestion et Gestion Prévisionnelle**

**Série 1 – Les budgets**

**SARL FRAMBOISE**

**DOCUMENT 3**

|  |
| --- |
| **Informations commerciales et financières – Seconde partie** |
| 21°) Dans le bilan fin décembre N-1, l’emprunt date du 1er juin N-1, remboursable par amortissement constant sur 5 ans à partir de fin juin N avec les intérêts annuels payables à terme échu au taux de 5 %  22°) Un véhicule utilitaire devrait être vendu, au mois de juin, pour un prix de 2 000 € HT à une autre entreprise. Cette cession est soumise à la TVA. L’acquéreur paiera au comptant. La valeur d’origine du matériel était de 5 000 € HT. Il est totalement amorti.  23°) Un prêt devrait être accordé à un salarié au taux de 5 % au début de janvier pour un montant de 2 000 € . Remboursement prévu pour fin juin avec les intérêts.  24°) Un emprunt est envisagé pour début avril N pour un montant de 50 000 €, au taux de 4 % et remboursable par annuité constante sur 8 ans.  25°) Deux investissements sont prévus au cours du premier semestre N :  a) Acquisition et mise en service d’un matériel industriel au début du mois de mars.   * Coût d’acquisition HT : 12 000 €, * Le règlement est prévu au comptant, * Amortissement linéaire au taux de 25 %.   b) Acquisition d’un véhicule utilitaire avec mise en service au début du mois de janvier   * Coût d’acquisition HT : 30 000 €, * Le règlement est prévu au comptant, * Amortissement linéaire au taux de 20 %.   26°) Stocks prévus au 30 juin N :   * matières premières  : 10 000 €, * produits finis  : 15 000 €.   27°) Les dotations aux amortissements semestrielles des autres immobilisations corporelles doivent être décomptées au taux linéaire de 10%.  28°) Les dépréciations prévues au 30 juin N :   * stocks de matières premières  : 2 000 €, * stocks de produits finis  : 3 000 €, * créances clients  : 15 000 €.   29°) L’entreprise a reçu du Conseil Régional un avis d’octroi d’une subvention d’exploitation, non soumise à la TVA, au mois de janvier N. Montant de 15 000 € par virement bancaire. |